

Acte rendu exécutoire  
Par transmission en  
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 18 OCT. 2011



communauté du

**PAYS D'AIX**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011  
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

**2011\_B389**

**OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Environnement -Versement des soldes de subventions et fonds de concours délibérés les années précédentes - Imputation au BP 2011**

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

**Excusé(e)s :**

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Jacques BUCKI donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 07 OCTOBRE 2011**

Rapporteurs: Monsieur Jean-Pierre Saez  
Monsieur Jacques Bucki

**Objet : Environnement - Versement des soldes de subventions et fonds de concours délibérés les années précédentes - Imputation au BP 2011**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver une demande d'autorisation d'imputation au budget 2011 des subventions et fonds de concours délibérées en 2009 et 2010 au profit des Associations et des Communes, d'un montant total de 78 901,40 €.

**Exposé des motifs :**

Par décision du Conseil Communautaire, la Communauté du Pays d'Aix aide depuis 2002 les Communes menant des actions exemplaires en matière de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

Dans cet objectif, afin d'entraîner également dans son sillage les acteurs du milieu associatif, des décisions successives ont été prises amenant à subventionner des travaux et des projets, ainsi qu'à participer à des acquisitions de biens engagés par les communes et des associations.

Sans préjudice des décisions votées postérieurement, il est aujourd'hui nécessaire, compte tenu des règles applicables à la comptabilité publique, de dresser la liste des subventions et fonds de concours non versés à ce jour et

d'en autoriser le paiement au titre des limites des crédits votés pour l'année 2011.

En effet, certaines aides financières accordées en 2009 et 2010 n'ont pas pu, au regard des conditions suspensives qui y sont liées, être mandatées avant la fin de l'exercice comptable 2010.

Sont listées ci-après les aides financières allouées non encore versées :

Nature Fonction budgétaire	N° Délib.	Objet	Bénéficiaire	Montant alloué	Reste dû exercice 2011
6574-832	2009_B414	Subvention Espace Info Energie et dispositif de Conseil en Energie Partagé	ECOPOLENERGIE	16 138,00 €	4 841,40 €
204141-832	2010-B375	FdC pour les travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville	LA ROQUE D'ANTHERON	74 060,00 €	74 060,00 €
<b>TOTAL</b>					78 901,40 €

**Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n° 2009 - A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'honorer les engagements financiers précités dans le cadre du Budget 2011 qui présente les disponibilités nécessaires.

**OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Environnement -Versement des soldes de subventions et fonds de concours délibérés les années précédentes - Imputation au BP 2011**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

